

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121.10 du code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le

Jeudi 29 février 2024 à 20h30,

A la mairie, salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal - Séance du 19 décembre 2023
2. Finances – Débat d'Orientation Budgétaire 2024 - Ville
3. Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux Délégués
4. Régularisation d'un alignement - 3 rue des Tourterelles - Parcelles AC 545 – 547 - 549
5. Décisions du Maire
6. Questions diverses



Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val Parisis

Philippe AUDEBERT